# Éducation et formation: programme eLearning 2004-2006 d'intégration des technologies de l'information

2002/0303(COD) - 11/11/2003 - Avis de la Commission sur la position du Parlement en 2ème lecture

Dans son avis portant sur la deuxième lecture du Parlement européen portant sur le programme e-Learning, la Commission indique qu'elle est disposée à accepter l'unique amendement approuvé en plénière par le Parlement et visant à fixer à 44 mios EUR le cadre financier pour la mise en oeuvre de ce programme pendant la période 2004-2006.